APPEL A CANDIDATURE A UNE FONCTION DE

PROFESSEUR D’EDUCATION MUSICALE AU DI

DANS UNE ECOLE SECONDAIRE A PEDAGOGIE ACTIVE

**Coordonnée du président de PO :**

Nom : Daniel Senesael

Adresse : Rue de Berne, 4 7730 Estaimpuis

Mail : bourgmestre@estaimpuis.be

**Coordonnée direction de l’école :**

Nom : Sonia Rabah

Adresse : Rue de Menin, 4B 7730 Estaimpuis

Mail : direction@cemestaimpuis.be

**Caractéristiques de l’école :**

Le Centre Educatif Mitterrand Estaimpuis est un établissement secondaire d’enseignement général de la 1ère à la sixième année. Le CEME a ouvert ses portes en septembre 2020 et propose aujourd’hui l’immersion anglaise ainsi que plusieurs options à partir de la 3ème. (Langues, Sciences Fortes, Sciences Sociales, Arts et Littérature)

Le projet éducatif et pédagogique répond aux principes de la pédagogie active. Le CEME est une école communale officielle subventionnée par la Fédération Wallonie- Bruxelles, elle fait partie du réseau CPEONS.

Le projet d’école, le règlement d’ordre intérieur et la sanction des études sont disponibles sur le site internet de l’école [www.cemestaimpuis.be](http://www.cemestaimpuis.be)

**Nature de l’emploi :**

Date de début : 26/08/2024

Date de fin : 04/07/2025

Régime de travail : Temps partiel ( 6 périodes)

Salaire : selon les barèmes de l’enseignement

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard avant le 20 mai 2024 :

- Par envoi électronique avec accusé de réception à l’attention de la direction.

Le dossier de candidature comportera un Curriculum Vitae, une lettre de motivation manuscrite, ainsi qu’une note du candidat sur sa vision des pédagogies actives.

Un extrait de casier judiciaire modèle 2 sera joint à la candidature.

Les candidats sélectionnés passeront un entretien le samedi 01 juin 2024

**Annexes :**

Annexe 1 : conditions d’accès à la fonction

Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir Organisateur et la Direction

Annexe 1 Conditions d’accès à la fonction

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Etude** | **Domaine** | **Diplômes** |
| Bachelier | Enseignement | AESI en musique |
|  |  | Titre requis (Consultable sur www.enseignement.be) |

**Une expérience minimale de 2 ans dans l’enseignement secondaire est souhaitée**

Annexe 2 Profil de fonction établi par le Pouvoir Organisateur et la direction

|  |  |
| --- | --- |
| **Axe pédagogique** | * Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
* Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
* Planifier l’action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des apprenants et les moyens didactiques.
* Créer des conditions d’apprentissage pour que chaque apprenant s’engage dans des tâches et des projets signifiants, ancrés dans la réalité.
* Repérer les forces et les difficultés de l’apprenant pour adapter l’enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
* Donner du sens aux apprentissages en utilisant des méthodes actives.
* Développer la compétence « d’apprendre à apprendre »
* Susciter le désir et le plaisir d’apprendre.
 |
| **Axe social** | * Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.
* Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
* Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
* Communiquer avec les apprenants en dehors des apprentissages.
* Connaitre les conséquences des difficultés personnelles vécues par l’apprenant.
* Construire des relations avec l’entourage proche de l’apprenant et de partenariat avec les institutions relais.
* Avoir une ouverture d’esprit à l’environnement multiculturel.
* Lutter contre les préjugés et les discriminations de toutes sortes.
 |
| **Axe institutionnel** | * Orienter ses pratiques en parfaite coordination avec le projet d’établissement.
* Avoir pleinement conscience des attentes institutionnelles liées aux différentes fonctions d’enseignement.
* Être un partenaire actif et un acteur de changement dans l’organisation et le développement de l’institution.
 |
| **Axe professionnel** | * Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et avec la recherche en éducation.
* Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
* Contribuer à l’identification des besoins de formation de l’équipe pédagogique et à la planification des formations collectives.
* Collaborer à la mise en œuvre de projets, de plan d’action au sein d’une équipe pluridisciplinaire.
* Se remettre en question notamment par l’auto-évaluation.
* Travailler avec un stagiaire, un collègue en vue d’échanger sur les pratiques.
* Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 |
| **Axe personnel** | * S’impliquer en professionnel capable d’analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
* Développer les compétences relationnelles.
* Développer sa capacité de gérer les conflits.
* Développer une attitude d’écoute et d’empathie envers les apprenants.
 |